

Photo Jean-Luc Génier 2005. Cèdre millénaire sur le territ. de CIEL.

**A TOUS,
MEILLEURS VŒUX DE
BONHEUR ET DE
SANTÉ À L'OCCASION
DE NOËL ET DU
NOUVEL AN!**

Mini éditorial

Nous espérons que dans le futur le temps des fêtes sera plus qu'une période de surconsommation et retrouvera son véritable sens en redevenant, à l'occasion du solstice d'hiver, une période de réjouissance pour célébrer le retour de la lumière et de la vie.

Voici le syllogisme de l'Intendant:

Surconsommation = pollution
Or le temps des fêtes = surconsommation
Donc le temps des fêtes =

Quiconque aura le courage d'écrire la bonne conclusion et nous la faire parvenir recevra un prix!!!

Creusage du ruisseau Foran

Tel qu'annoncé dans la dernière parution de l'Intendant (no.6), le déboisement et le creusage du ruisseau Foran ont été réalisés en juin 2005 sur une distance de 1.2 km sur le territoire de CIEL, une réserve naturelle.

Nous pensons que le droit absolu conféré au demandeur de creusage par le code municipal est abusif et à cet effet, les articles 773 à 794 du code municipal doivent être modifiés.

Nous entendons au cours des prochains mois, sensibiliser les organismes environnementaux de notre région ainsi que les organismes nationaux en vue de créer un front commun capable de faire des pressions sur le législateur pour qu'il modifie ces articles et les adapte à la réalité du 21^{ème} siècle.

Un mémoire au sujet du problème de creusage des cours d'eau municipaux a été produit et présenté par CIEL à la consultation publique sur le développement durable en février 2005. Des copies de ce mémoire sont disponibles au siège social. Les principales étapes du creusage ont été filmées et ce film est disponible sur DVD pour ceux qui aimeraient le visualiser.

Empiétement

En mars 2005, dans le cadre de la reconnaissance des territoires de CIEL comme réserve naturelle, le ministère de l'Environnement nous informait qu'un voisin empiétait notre territoire de la Montée Quesnel sur une superficie de 4 ha (10 acres) pour culture de maïs. Nos tentatives subséquentes de règlement à l'amiable avec le voisin ont été infructueuses jusqu'à maintenant.

Le conseil d'administration de notre organisme a donc décidé d'entreprendre des démarches à un autre niveau. D'une façon ou d'une autre le dossier devra être réglé car actuellement CIEL paie les taxes sur le terrain et une autre personne y fait des profits. Nous souhaitons toutefois une entente à l'amiable. À suivre...

Remerciements

À Pierre Léger et des membres de sa famille pour le dévouement qu'ils ont mis à faire le nettoyage d'un secteur de notre site de Godmanchester où se trouvaient les restes d'une ancienne scierie. Ils ont procédé au démantèlement d'une bâtisse abandonnée, à la récupération des matériaux réutilisables et au nettoyage.

À Benoit Leblanc pour son aide à la correction de notre site internet.

À Caroline Caza et George Krump ainsi que Monique Fournier et Jean-Luc Génier pour leur implication dans la réalisation de la journée de sensibilisation à la biodiversité auprès des élèves de l'école de St-Anicet le 29 mai 2005.

Cotisation annuelle

Suite à une résolution adoptée à l'unanimité à l'assemblée générale annuelle de juin 2004, la cotisation des membres a été portée à 10\$ pour les personnes de 18 ans et plus et à 5\$ pour les personnes de 0 à 17 ans.

Dons de territoires écologiques

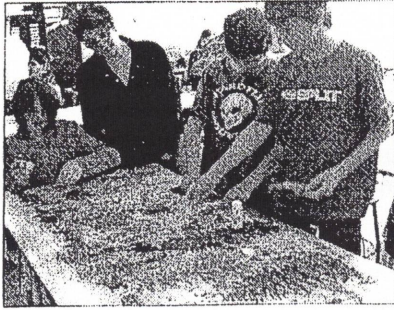
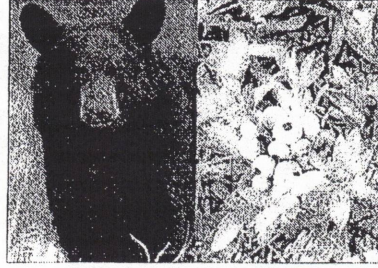
Saviez-vous que vous pouvez faire un don de territoire écologique (boisés, marécages..etc) à un organisme comme CIEL dans le cadre du Programme de dons écologiques du gouvernement fédéral? Pour connaître les avantages fiscaux consentis à cet égard, nous vous suggérons de consulter le site:

www.scf-cws.ec.qc.ca/ecogifts ou en appelant Environnement Canada, région du Québec, à (418) 649-6857

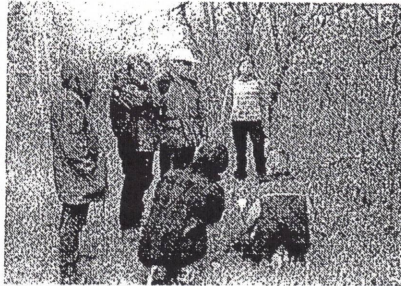


Lors de la dernière assemblée annuelle, un nouveau comité a été formé: le comité éducation/sensibilisation. Quelques membres de CIEL s'étaient portés volontaires pour explorer des pistes pouvant mener à une meilleure sensibilisation de la population face à une initiative comme celle de CIEL. Il y avait aussi l'idée de rejoindre les enfants pour renforcer la notion que la biodiversité est essentielle. Le comité est vite passé de la théorie à la pratique. Formé de Caroline Caza, Monique Fournier, George Krump et Denise St-Germain, il s'est réuni une demi douzaine de fois. Jean-Marie Latreille et Jean-Luc Génier se sont aussi joints à nous à plusieurs occasions.

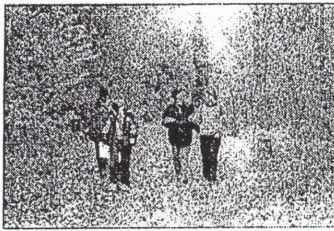
Toutes ces réunions ont donné une activité spéciale qui a été réalisée à l'école primaire de St-Anicet, le 29 avril 2005, pendant toute la journée. Caroline Caza et George Krump ont créé un biorama, c'est à dire un diaporama interactif sur la biodiversité d'une quarantaine de minutes qui a été présenté devant les enfants de 3^e, 4^e, 5^e et 6^e année. À l'aide d'une petite histoire et d'une série d'images présentant les liens entre les espèces et les écosystèmes, les enfants étaient amenés à s'initier au concept de la biodiversité et son importance. Dans un deuxième temps, George et Caroline se sont rendus dans les classes de 5^e et de 6^e pour diriger une activité de suivi. Dans ces deux classes, les enfants réunis en petits groupes de 4 à 6 élèves ont travaillé à composer des écosystèmes à partir d'une trousse de matériel qui leur avait été fournie. Sur un carton déjà peint représentant soit un milieu de montagne, de prairie, de lacs et rivières, de marais et marécages, de littoral et mer, les enfants ont collé des images découpées d'animaux, d'insectes, de poissons, de végétaux en créant des liens entre ceux-ci. Par la suite, ils ont créé un environnement sonore lié à ses habitants tout en imaginant une histoire, puis ils présentaient cet écosystème au reste de la classe. L'activité s'est très bien déroulée et tout le monde à l'école semble avoir apprécié cette initiative.



Dans un deuxième temps, le comité a organisé une visite à CIEL le samedi 21 mai 2005 pour les enfants de l'école qui se sont proposés à titre d'ambassadeurs. Nous souhaitions avoir 11 enfants, mais seulement quatre se sont inscrits et trois se sont présentés accompagnés de deux parents. Les chanceux qui se sont déplacés ont eu droit à une visite d'une heure environ, commentée par Jean-Marie et Jean-Luc. Monique a préparé une activité/questionnaire où les enfants devaient noter au fil de leur visite, les réponses trouvées dans la nature. Chaque enfant repartait avec une petite boîte transparente surmontée d'une loupe permettant d'examiner des insectes ou des fragments de végétaux.



Au final, le comité est extrêmement satisfait de sa première année d'activité. Un lien concret et positif a été créé entre CIEL et la communauté, par le biais de l'école, de son directeur, des professeurs, des enfants et de quelques parents. Avec un suivi plus soutenu auprès de l'école, et le choix d'une date en semaine plutôt qu'en fin de semaine, nous croyons que nous aurions peut-être réussi à attirer davantage d'enfants. Ce n'est que partie remise!



Préparé par George Krump
10 juin 2005

Coupon pour devenir membre de CIEL. Nous vous invitons à remettre ce coupon à un parent ou ami.

Inscription d'un nouveau membre

NOM.....

Cotisation:

Adresse.....

0 à 17 ans : 5\$

.....

18 ans et + : 10\$

Tél. Courriel

Nous vous remercions de votre appui.